

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (Acheteurs)

Inter Beaujolais est l'interprofession des vins du Beaujolais. Avec le site www.bienvenue-en-beaujonomie.fr et l'événement Bienvenue en Beaujonomie, Inter Beaujolais vise à promouvoir les vins du Beaujolais de l'ensemble de ses opérateurs, par le biais de la stratégie mise en place et décidée unanimement au sein de l'interprofession. Le site Bienvenue en Beaujonomie vise à référencer les événements organisés dans les maisons, domaines, caves, collectifs et partenaires du Beaujolais les 13, 14 et 15 juin 2025 dans le cadre du festival Bienvenue en Beaujonomie. Elle facilite l'achat et la réservation des acheteurs particuliers auprès des vendeurs, ici les maisons, domaines, caves, collectifs et partenaires du Beaujolais. Inter Beaujolais n'est pas l'organisateur des événements mis en ligne, seuls les vendeurs qui mettent leurs événements en vente sur le site détiennent ce statut.

Afin de mieux comprendre le vocabulaire utilisé, voici un lexique permettant de se retrouver dans les termes rédigés de nos CGV :

Acheteur : désigne une personne physique majeure agissant en tant que consommateur, ayant passé commande par le biais du site Bienvenue en Beaujonomie pour réserver une ou des places sur un ou des événements organisés par les opérateurs.

Opérateur : désigne une maison, un domaine, une cave, un collectif ou un partenaire du Beaujolais souhaitant offrir à la vente son événement par l'intermédiaire du site et de ses services et ayant créé un compte d'utilisateur.

Événement : désigne l'événement organisé lors de Bienvenue en Beaujonomie par une maison ou un domaine et mis en vente sous la forme de places par l'intermédiaire des services proposés par Inter Beaujolais.

Place : désigne l'objet de l'achat d'un acheteur sur le site. En effet, l'acheteur se rend sur le site de Bienvenue en Beaujonomie pour acheter sa place à l'événement organisé par un opérateur. Si l'acheteur souhaite en acheter plusieurs, on retiendra le terme « places » au pluriel.

Fiche Domaine : reprend les caractéristiques principales des événements organisés par les opérateurs pour Bienvenue en Beaujonomie.

Utilisateur : désigne toute personne se rendant sur le site Bienvenue en Beaujonomie sans faire la distinction entre son statut d'acheteur, de vendeur ou bien de visiteur sur le site.

Article 1. Objet – Champ d'application – Adhésion

Le site est disponible en français et en anglais. A noter que seuls les événements traduits en anglais par l'organisateur sont affichés sur la version anglaise du site.

L'accès et l'utilisation du site ainsi que des services présents sur ce site sont soumis aux termes et conditions des présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV »). En utilisant les services et le site, les utilisateurs acceptent les CGV ainsi que les mises à jour potentielles effectuées par Inter Beaujolais sur le site Bienvenue en Beaujonomie. Les CGV s'appliquent à toutes les ventes de place réalisées par l'intermédiaire du site et de ses services. Elles ont pour objectif de régir les relations entre Inter Beaujolais et les utilisateurs du site. Ces CGV s'appliquent en supplément des conditions générales d'utilisation des structures de réception qui régissent les relations entre les vendeurs et Inter Beaujolais, ci-après « CGU » accessibles en pied de page du site <https://bienvenue-en-beaujonomie.fr>

Les CGV étant susceptibles de modifications à tout moment, celles applicables sont celles en vigueur au jour de la passation de la commande par l'acheteur.

Les CGV peuvent être retrouvées et parcourues depuis le pied de page de la page d'accueil du site. Il est recommandé aux utilisateurs du site de consulter régulièrement cette page. Les CGV sont également rappelées à chaque transaction sur le site. Avant d'effectuer le paiement pour la réservation d'un événement organisé par un opérateur, les CGV sont disponibles à la visualisation. L'action de cocher le bouton qui fait référence aux CGV constitue

une validation et une acceptation de ces dernières. En conséquence, lorsque l'acheteur passe et valide cette étape, il donne la confirmation de son adhésion entière et sans réserve aux CGV.

Article 2. Fiches domaines

Les événements des opérateurs sont présentés sur le site par le biais de « fiches domaines » avec un descriptif mettant l'acheteur en mesure de connaître leurs caractéristiques essentielles et leur prix.

Les renseignements relatifs aux offres ont été communiqués par les opérateurs, ces derniers étant seuls responsables du contenu du descriptif fourni, de son exhaustivité et de la conformité de l'événement proposé via ce descriptif.

Article 3. Conclusion du contrat

3.1 Processus de commande sur le site et confirmation de la commande

a. Les acheteurs peuvent commander des places aux événements proposés par les vendeurs sur le site tant que les offres des événements par les fiches domaines sont visibles sur le site.

Après avoir été en mesure de vérifier et modifier le contenu et le total de sa commande, et pour pouvoir finaliser sa commande et payer, l'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des CGV, en cliquant sur la case « J'accepte les conditions générales de vente ».

La langue proposée pour la conclusion du contrat est le français.

b. Un courrier électronique de confirmation de la commande est alors automatiquement adressé à l'acheteur (ce courrier électronique mentionne

l'ensemble des informations requises par l'article L. 221-5 du Code de la consommation).

Un courriel électronique de confirmation de la commande est également envoyé aux personnes accompagnant l'acheteur dans le cas où ce dernier aurait renseigné leurs e-mails à cette fin.

Toutefois, le contrat de vente est soumis (i) à la condition résolutoire que l'événement soit disponible (cf. article 3.2 ci-après) et (ii) que l'opérateur ait accusé réception du paiement.

Une fois la prise en compte de la commande, confirmée à l'acheteur, les informations concernant la commande seront envoyées par mail à l'acheteur.

3.2 Disponibilité du/des produit(s) – Condition résolutoire

Le contrat de vente est soumis à la condition résolutoire que des places pour l'événement soient disponibles et que l'opérateur ait accusé réception du paiement.

Dès que la commande de l'acheteur est prise en compte, l'opérateur est notifié par courrier électronique qu'une ou plusieurs places à l'événement présent sur le site de Bienvenue en Beaujonomie a fait l'objet d'une commande par un acheteur.

Au cas où (i) un même événement fait l'objet d'une commande par plusieurs acheteurs à la fois et que (ii) cet événement n'est plus disponible en quantité suffisante pour satisfaire l'ensemble des commandes, celui-ci sera vendu suivant l'ordre chronologique des commandes passées par les acheteurs selon le principe « premier arrivé, premier servi ». La commande sera alors infirmée pour les autres acheteurs.

Dans ce cas, le contrat conclu entre l'acheteur et l'opérateur sera alors automatiquement résolu et chacune des parties sera libérée de ses obligations. Le compte bancaire de l'acheteur sera crédité du montant de la commande annulée dans un délai de sept (7) jours. Toutefois, seul le contrat

portant sur la vente du/des événement(s) non disponible(s) est visé par cette résolution.

Il est rappelé que seul l'opérateur a la maîtrise de la disponibilité de l'événement. Le contrat de vente est réputé conclu à ce moment-là.

Article 4. Prix et modalités de paiement

4.1. Prix de Vente

Le prix de chaque événement indiqué sur la fiche domaine correspond au prix de l'événement fixé par l'opérateur.

Le prix est indiqué sur le site en euros, toutes taxes comprises.

4.2. Modalités de paiement

4.2.A. Stripe

Le paiement du prix du ou des événement(s) s'effectue lors de la commande sur le site Bienvenue en Beaujonnie grâce à la solution de paiement Stripe permettant aux opérateurs l'encaissement de ces paiements après acceptation expresse des modalités par l'acheteur.

Le paiement du prix est réalisé par carte bancaire. L'acheteur se verra débiter du prix de(s) place(s) achetées pour l'événement Bienvenue en Beaujonnie à partir du moment où il aura validé les CGV puis validé et confirmé sa commande en ligne.

En cas de non réception du paiement par l'opérateur sous quarante-huit heures (48h) à compter de la date de commande, le contrat de vente est automatiquement résolu (cf. article 3.1.b). Chacune des parties est donc libérée de ses obligations.

L'acheteur renseignera par conséquent des données exactes, complètes et non frauduleuses lors du paiement de la commande. L'acheteur déclare et garantit qu'il est pleinement capable et autorisé à utiliser la carte bancaire et qu'il dispose des fonds suffisants sur le compte rattaché à la carte bancaire utilisée, pour le paiement de sa commande.

Le paiement des commandes effectuées via le site est fait directement à l'opérateur, qui encaisse les fonds. Les paiements ne passent donc jamais via Inter Beaujolais.

Inter Beaujolais n'étant pas habilité à émettre une facture pour le compte d'un tiers, les demandes de factures sont à réaliser directement auprès des opérateurs.

4.2.B. Autres solutions de paiement

Dans le cas où un opérateur aurait choisi d'opter pour sa propre solution de paiement, la redirection vers cette dernière, externe au site Bienvenue en Beaujonomie, est effectuée dès la demande de réservation de l'acheteur. L'opérateur hébergeant la solution de paiement est donc entièrement responsable de la gestion de cette dernière, des modalités de paiement ainsi que des CGV. L'acheteur accepte les CGV de la solution de paiement choisie par l'opérateur sur son propre site.

4.3. Sécurité des paiements

4.3.A : Stripe

Inter Beaujolais et les opérateurs ont adopté l'un des systèmes de sécurisation les plus performants à ce jour, qui établit une connexion cryptée directement entre l'acheteur, la solution de paiement Stripe et la banque. Inter Beaujolais a opté pour la solution Stripe, utilisant le procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer) et 3D Secure mais se réserve, à tout moment, le droit de changer de système.

Inter Beaujolais n'a en aucun cas accès aux informations confidentielles relatives au moyen de paiement que l'acheteur utilise lors du paiement. C'est pourquoi les coordonnées bancaires de l'acheteur lui seront demandées à chaque nouvelle commande.

Bien qu'Inter Beaujolais utilise un logiciel de sécurité crypté, la sécurité des informations et des paiements transmis par Internet ou via e-mail ne peut être garantie. Inter Beaujolais ne saura être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation de moyens de communication électroniques.

4.3.B : Autres solutions de paiement

Dans le cas où un opérateur aurait choisi d'opter pour sa propre solution de paiement, Inter Beaujolais décline toute responsabilité concernant la solution de paiement visée, la sécurité des informations ou des paiements, ou les dommages résultant d'une utilisation frauduleuse du dit moyen de paiement. L'opérateur ayant choisi d'opter pour sa propre solution de paiement devient dès lors seul responsable et seul interlocuteur de l'acheteur.

Article 5. Droit de rétractation

5.1. Conformément aux dispositions légales en vigueur, dans le cadre d'un achat effectué auprès d'un opérateur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la commande pour exercer, auprès du dit opérateur et de Bienvenue en Beaujonomie, son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

L'acheteur exerce son droit de rétractation directement auprès d'Inter Beaujolais par l'envoi d'un e-mail à l'adresse bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com indiquant son numéro de commande ainsi que les références de l'événement pour le(s)quel(s) il exerce son droit de rétractation. Inter Beaujolais se chargera ensuite d'en notifier l'opérateur par envoi d'un e-mail.

5.2. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai précité, seul le prix des événements acheté(s) et pour le(s)quel(s) le droit de rétractation est exercé par l'acheteur sera remboursé par l'opérateur.

En cas de demande de remboursement par l'acheteur, l'opérateur procédera lui-même au remboursement de l'événement par crédit du compte bancaire de l'acheteur dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation a été exercé.

En cas de rétractation après ce délai de 14 jours, conformément aux dispositions légales en vigueur, les opérateurs se réservent le droit de garder les frais de gestion bancaires inhérents à la solution de paiement Stripe dont le montant fluctue selon la carte ou la devise utilisées :

- 1,5% du montant de la transaction effectuée lors du paiement + 25 centimes par transaction en euros pour les cartes européennes standard
- 1,9% du montant de la transaction + 25 centimes par transaction en euros pour les cartes européennes premium
- 2,5% du montant de la transaction + 25 centimes par transaction en euros + 2% *en cas de conversion de devises* pour les cartes britanniques
- 3,25% du montant de la transaction + 25 centimes par transaction en euros + 2% *en cas de conversion de devises* pour les cartes internationales.

Passé un délai de 72 heures avant l'événement aucun remboursement de l'acheteur par l'opérateur n'est possible au regard des dispositions prises par l'opérateur pour la réalisation de son événement. Ces dispositions concernent notamment les charges dont celui-ci devra potentiellement s'acquitter dans la prévision du nombre de personnes qui assistera à son événement.

A noter que dans le cas où l'opérateur a opté pour sa propre solution de paiement, le délai de rétractation de 14 jours est réputé valide, et ce jusqu'à 72 heures avant l'événement. Les conditions exactes de remboursement en cas de rétractation de l'acheteur dépendent de la solution de paiement choisie par l'opérateur et doivent être renseignées par l'opérateur lors du paiement.

Article 6. Réclamations

En cas de réclamation d'un acheteur concernant un événement et dans l'éventualité où l'information est remontée à Inter Beaujolais, Inter Beaujolais en informe dans les plus brefs délais l'opérateur concerné par l'envoi d'un e-mail. Les litiges sont donc réglés entre l'acheteur et l'opérateur qui feront leurs meilleurs efforts pour résoudre les litiges à l'amiable.

Dans le cas où la responsabilité de l'opérateur est effectivement engagée dans le litige en cause, celui-ci remboursera alors l'acheteur du montant de sa réservation.

Article 7. Données personnelles

7.1 Données personnelles et CNIL

Les données communiquées par l'utilisateur dans le cadre d'une commande (nom, prénom, mail, adresse, téléphone, etc. et mails des éventuelles personnes l'accompagnant) via le site sont destinées à Inter Beaujolais et aux opérateurs et sont utilisées pour le traitement et le suivi des commandes, la relation client ainsi que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires incombant à Inter Beaujolais et aux opérateurs.

S'agissant des données communiquées par les acheteurs et collectées dans le cadre du site et de ses services, Inter Beaujolais informe les acheteurs qu'elles sont destinées à Inter Beaujolais, et que seules les informations nécessaires à la réalisation de l'événement seront transférées, à cette unique fin, à l'opérateur. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Dans le cadre de données collectées par un opérateur ayant opté pour sa propre solution de paiement, Inter Beaujolais n'est pas responsable de l'utilisation de ces dernières dans un objectif autre que celui cité dans ce paragraphe.

Les opérateurs s'engagent à assurer la sécurité des données des acheteurs qu'ils conservent pour les besoins de la réalisation et du suivi de leur événement. En cas de difficulté concernant le traitement des données, l'opérateur peut s'adresser directement à Inter Beaujolais, dans les conditions fixées, suivant le cas, dans les CGV ou CGU Vendeur.

Dans le cadre des CGV, les utilisateurs et leurs accompagnants dont le mail aurait été renseigné peuvent être amenés à recevoir par e-mail de la part d'Inter Beaujolais des informations liées au site et aux services.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression et de rectification relatif à ses données personnelles en adressant un e-mail à l'adresse bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com ou en modifiant directement son compte utilisateur si c'est un opérateur sur le site Bienvenue en Beaujonomie.

Il est rappelé que tous les identifiants relatifs à un compte utilisateur et attribués par Inter Beaujolais sont strictement individuels et ne peuvent être utilisés que par les utilisateurs autorisés. L'utilisateur garde son identifiant et son mot de passe secrets et hors de portée d'un tiers.

7.2 Droit à l'image

Dans l'hypothèse où des enregistrements sonores ou visuels, tels que des photographies, films, formats TV et/ou enregistrements sonores soient réalisés durant un événement organisé dans le cadre du festival Bienvenue en Beaujonomie par Inter Beaujolais et/ou toute tierce personne désignée par Inter Beaujolais, chaque acheteur ou opérateur consent à être photographié, filmé ou enregistré, sauf mention expresse formulée par lui-même pendant ces enregistrement auprès des prestataires ou techniciens effectuant ces enregistrements.

Ces enregistrements sont utilisés exclusivement par Inter Beaujolais et/ou l'opérateur organisant un événement, pour une durée infinie et un territoire infini, sans limitation de contenu, édité ou non, dans leurs entières ou par extraits, matériels ou immatériels, sur tout media et tout format (publications

papier, réseaux sociaux numériques, médias en ligne) en leur nom ou par le biais d'une tierce personne. Les personnes photographiées renoncent à prétendre à quelque rémunération que ce soit, en particulier si ces enregistrements viendraient à être dupliqués, distribués, diffusés et rendus accessibles au public.

Article 8. Relation avec les utilisateurs

Pour toute information ou question, le site dispose d'un service en charge des relations avec les utilisateurs, joignable :

- par téléphone au **04 74 02 22 10** de 09h00 à 17h00 (coût d'un appel local)
- par e-mail à bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com
- par courrier : **Inter Beaujolais, 210 boulevard Victor Vermorel, 69400 Villefranche-Sur-Saône**

Article 9. Dispositions générales

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'Inter Beaujolais, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus en application des CGV.

Article 10. Résiliation

a. Inter Beaujolais se réserve le droit de mettre fin à tout moment à un compte utilisateur par e-mail, moyennant un préavis raisonnable. En cas de non-respect des obligations inhérentes à la responsabilité de l'utilisateur ainsi que de manquement à ses obligations essentielles, l'accès à son compte utilisateur peut être, immédiatement et sans préavis, temporairement ou définitivement suspendu au moyen de la désactivation du compte et ce, sans

préjudice des autres droits d'Inter Beaujolais. Les présentes CGV prendront fin dans les mêmes conditions que lors d'une résiliation normale (cf. Article 10.b).

b. L'utilisateur pourra supprimer son compte utilisateur par simple envoi d'un e-mail avec accusé de réception. L'utilisateur et Inter Beaujolais auront alors quinze (15) jours ouvrables pour honorer leurs engagements respectifs, notamment pour l'opérateur, honorer ses commandes avec la même attention qu'auparavant et pour l'acheteur rester redevable de tout montant dû, jusqu'à suppression effective du compte utilisateur. Inter Beaujolais s'engage à effacer le compte utilisateur ainsi que toutes les informations et données s'y rattachant.

Article 11. Limitation de responsabilité

Sauf disposition contraire, et dans les limites prescrites par le droit français, Inter Beaujolais exclut expressément toute responsabilité pour tous dommages, y compris et sans limitation, tous dommages directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou accessoires, ou dommages relatifs à une perte d'utilisation, de bénéfices, de données ou tout autre bien incorporel, dommage causés à la clientèle ou à la réputation, ou coût d'achat de produits ou services de substitution résultant de, ou liés à l'utilisation, à l'impossibilité d'utilisation, aux performances ou aux dysfonctionnements du site et des éléments postés dessus, indépendamment du fait que ces dommages pourraient être considérés comme prévisibles en vertu du contrat, de la responsabilité délictuelle, de la jurisprudence ou de tout autre corps de règle applicable.

Cette disposition n'a aucune incidence sur la responsabilité d'Inter Beaujolais en cas de décès ou de blessures, résultant de sa négligence, ou de sa responsabilité en cas de fausse déclaration, déclaration trompeuse relative à une question essentielle, ou sur toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi.

La consultation et la passation de commande sur Internet implique une connaissance et une acceptation des caractéristiques et risques associés à l'Internet, en termes de performances techniques, de temps de réponse, de

risques d'interruption, de virus et plus généralement de tous risques associés à la connexion et à la transmission de données sur Internet. L'utilisateur d'Internet doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres données et informations stockées sur ses équipements informatiques. La création de liens hypertextes vers le site est soumise à l'accord préalable d'Inter Beaujolais. Les liens hypertextes établis en direction d'autres sites à partir du site ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité d'Inter Beaujolais.

Article 12. Nullité d'une clause

Toute clause des CGV qui viendrait à être déclarée nulle en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité des CGV. Autant que possible, dans le cas où une clause/sous clause ou une partie de clause/sous clause peut être séparée du reste de la clause afin de rendre la partie restante valable, la clause doit être interprétée en conséquence. Dans le cas contraire, l'utilisateur accepte que la clause en question soit rectifiée et interprétée de telle manière qu'elle se rapproche du sens original de la clause, conformément à la loi.

Article 13. Litiges et droit applicable

Les CGV sont régies par le droit français. Tout litige y afférent qui ne trouverait pas dans un premier temps de résolution à l'amiable, notamment conformément à l'article 7.3, sera soumis aux juridictions françaises compétentes